



Comment mutualiser les expériences en région?

Christine Delobel
CH Villefranche sur Saône
Secrétaire générale SoFGRES



Historique

- 1996 – 2003 création d'instances régionales de coordination autour des vigilances sanitaires
- À l'initiative des pôles de santé publique des DRASS
- 5 régions



Échanges

- 2000 : à la demande du ministère des échanges sont créés avec l'AFSSAPS, la DGS et la DHOS
- Structures nées d'un besoin d'échanges au sein de chaque vigilance réglementée
- Évoluent vers les risques sanitaires sous l'angle d'une gestion globale des risques



Réseaux qualité

- Créés dans le même temps
- Les mêmes régions sont initiatrices (Aquitaine, Franche Comté...)
- La gestion des risques est un des axes de travail
- Travaux communs avec les cellules régionales de coordination des vigilances réglementées
- Extension aux autres régions



Structure

- GIP, association,
- Les établissements sont membres fondateurs et/ou adhérents
- En Franche Comté la création du réseau est inscrit dans le SROS et pratiquement tous les établissements public et privés y adhèrent, l'ARH apporte un financement



Fonctionnement

- Niveau décisionnel
 - Représentants des tutelles, experts, directions des établissements
- Niveau opérationnel
 - Groupes de travail thématiques (volontariat)
- Particularité RéQua professionnels des établissements



Ce qu'ils apportent

- Mutualisation d'outils, validation
- Mutualisation de travaux, contribution et validation
- Information : annuaires, Web, veille documentaire
- Formation et journées d'informations
- Transparence

Mutualisation gestion des risques

- Il existe déjà des réseaux
- Implication des gestionnaires de risques
- Spécificité des outils et de la finalité
- Clarification du profil?
- Échanges d'expériences, conseils



Conditions de réussite

- Implication de l'ARH
 - Politique et priorités
 - Relais directions établissement
 - Moyens
- Cohérence CPOM



SoFGRES

- Apport d'expertise
- Relais régionaux
- Formation
- Mutualisation de l'information